



VISITE DU SECRETAIRE GENERAL DE L'INSEE* 26/01/2018

Les représentants du personnel CGT et Cfdt ont rencontré le Secrétaire Général lors de sa visite orléanaise. Ils ont décidé d'ouvrir un dialogue sur des thèmes plutôt que de présenter des revendications. Certains sujets n'ont pas fait l'objet de réponse précise.

LE VIVRE ENSEMBLE

2018, année des élections des représentants du personnel, ne devrait pas se limiter au vote. Au-delà du scrutin et de son organisation, quelle place est octroyée aux organisations syndicales ? Que représentent pour vous les élections professionnelles ? Le foisonnement d'idées animé par les représentants du personnel de tout bord, est un élément essentiel du vivre ensemble.

Le SG répond que c'est un grand moment de démocratie.

ORLÉANS : L'INNOVATION

DR et CNIO, 40 ans de vie commune ; 40 ans d'enrichissement mutuel et d'innovation ! Orléans a su bénéficier de l'arrivée de l'informatique dans les années 70, plus de quarante ans après, nous sommes près à relever de nouveaux défis. Il serait bienvenu qu'Orléans soit connu et reconnu pour ses actions innovantes. Les représentants du personnel ont demandé la possibilité de mettre en place un LAB à Orléans sur des sujets transversaux DR/CNIO.

Le SG répond que la possibilité d'innover et d'avoir des idées est une chose permanente. Il note la proposition qu'il va transmettre aux responsables nationaux informatiques.

ORLÉANS : DES ÉTABLISSEMENTS DYNAMIQUES

Le CNIO a su mener correctement les évolutions récentes.

A la DR, malgré des difficultés en cours de résolution et le turn-over rapide de direction, les travaux sont réalisés. L'action régionale retrouve de la vigueur par le dynamisme en interne et le rayonnement à l'extérieur. Les représentants du personnel affirment que la variété des travaux est un élément d'enrichissement et de motivation. Ils demandent que soit préservée la diversité des travaux, l'existence des 3 services (SAR, SES, SED) du SD informatique ainsi que le site Sirene. Ils demandent la réouverture d'un poste SSM au Rectorat.

Le SG rappelle que la durée moyenne d'occupation du poste de direction régionale est préconisée pour une durée de 4 / 5 ans. Il indique que l'établissement orléanais allait bénéficier d'un transfert de compétence supplémentaire de la DG dans le domaine "Géo" pour accroître la transversalité.

NÉANMOINS DES DIFFICULTÉS ET DES ATTENTES

Les représentants du personnel évoquent la question des effectifs qui est un sujet récurant, de manière différente, dans les deux établissements. La proportion d'agents en difficulté ou en souffrance ne facilite pas le management a fortiori en l'absence d'acteur de la santé. Malgré tout, nous avons eu collectivement l'audace d'oser des modalités de résolution. Les représentants du personnel demandent à ce que les conditions d'organisation du concours de C soient étudiées pour éviter des affectations pénalisantes pour les agents nommés à Orléans et qui ne permettent pas de respecter les clauses de mobilité (3 ans dans un premier poste).

Le SG confirme que nous sommes un établissement particulièrement concerné par cette problématique, il indique que des réflexions sont en cours avec le Rectorat (organisateur du concours). Il confirme que les acteurs de la santé sont essentiels mais cette question relève du ministère.

Les représentants du personnel rappellent que les enquêteurs ont des revendications nationales de longue date qui relèvent du national et impactent leurs revenus. Ces conditions de rémunération et de remboursement polluent le travail collectif entrepris localement.

Le SG affirme connaître ces sujets et en débattre avec les représentants du personnel nationaux, y compris pour ceux relevant du ministère.

Le Secrétaire Général a conclu l'entretien en indiquant qu'il avait été sensible aux sujets abordés qui recoupaient pour partie ceux évoqués avec les deux directions locales.

Orléans, le 26/01/2018.

**** Le Secrétaire Général était accompagné du responsable du pilotage et de l'animation du réseau des directeurs régionaux.***